DÉCLARATION LIMINAIRE CTL DU 26/11/2021

Monsieur le Président,

Vos désorganisations et destructions de services ont de puissants alliés que sont l'idéologie ultra-libérale du chacun pour soi, de survivre en écrasant l'autre en espérant être le dernier éliminé de Koh Lanta, ou la croyance entretenue du fatalisme, que l'on n'y peut rien et que cela ne changera jamais. Nous voyons quotidiennement que les mécontentements sont profonds.

La marche forcée de la Direction pour mettre en place des structures sans aucune réflexion sur les conditions de travail des agents est irrespectueuse et témoigne d'un manque de considération absolue pour les personnes qui essayent encore pourtant de « faire tourner la boutique » au quotidien et qui sont fatiguées de ce manque de sérieux de votre part.

Les agents des sites restructurés sont vraiment inquiets et vous ne les rassurez pas.

Par exemple, si vous souhaitiez vraiment que la pérennité de l'antenne de Château-Chinon et des « accueils de proximité » pour les autres sites soit une réalité afin de respecter votre parole donnée aux élus locaux mais aussi aux agents, il serait temps que vous apportiez du concret sur toutes les questions d'organisation, de périmètre exact des missions sans oublier toutes les questions techniques qu'ont déjà fait remonter les agents qui seront dans ces structures au 1er janvier 2022. Les agents sont toujours dans l'incertitude sur de multiples sujets, la direction doit enfin être à la hauteur pour y répondre, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Et pourtant, dans notre Direction, le rapport d'expertise ALIAVOX dont vous vous revendiquez, indique qu'il faut rétablir **UNE CONFIANCE AVEC LES AGENTS PAR LA TRANSPARENCE ET UN DIALOGUE SOCIAL SINCÈRE , CLAIR ET PRÉCIS.**

QU'ATTENDEZ-VOUS POUR AGIR EN CE SENS ?

Au 1er janvier 2022, soit dans quelques jours, les agents dont le service est restructuré ainsi que ceux des services qui vont accueillir, sont toujours dans l'attente de leurs futures affectations et d'informations précises quant à leurs missions, leur installation, etc.

Aujourd'hui, nous faisons le même constat que celui de l'expert Aliavox en avril 2020 (page 63), à savoir :

« Nous ne pouvons que constater que les réformes engagées ne sont pas conformes à l'obligation légale de sécurité. En effet, centraliser des activités en transférant des postes sans agent ne peut que mettre en danger ceux qui auront à assumer cette charge nouvelle. La transformation des métiers qui les accompagnent représente un coût personnel important pour les agents. L'incertitude sur l'avenir et le contenu des postes de travail sont très anxiogènes. Ces éléments constituent une situation délétère pour leur santé psychique et physique. »

Et ce n'est, hélas, pas fini !!!!!!!!!!!